

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band: 85 (1991)

Artikel: La jeunesse catholique du Jura au tournant des années 1930 : entre action catholique et action politique
Autor: Hauser, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La jeunesse catholique du Jura au tournant des années 1930: entre action catholique et action politique

Claude Hauser

La période de l'entre-deux-guerres est souvent considérée comme le «laboratoire» du second XX^e siècle qui s'achève sous nos yeux.¹ Valable sur le plan helvétique, l'idée s'applique aussi au cas du Jura, en particulier si l'on considère le mûrissement de la Question jurassienne qui éclatera en 1947.² Liée à cette conversion à l'indépendance qui s'amorce alors chez bon nombre de Jurassiens, la phase transitoire que traverse le catholicisme entre les deux guerres renforce encore cette hypothèse du «creuset». Les catholiques du Jura délaissent en effet peu à peu les luttes traditionnelles visant à réparer les injustices – presque effacées – du Kulturkampf, pour concentrer leurs forces dans les luttes sociales. Dans un contexte de crise économique persistante, l'enjeu qu'ils considèrent comme primordial est celui des «masses» oscillant entre Carybde et Scylla: libéralisme d'un côté, socialisme de l'autre.

Un tel défi ne peut évidemment pas être relevé avec les mêmes armes que celles qui ont fait leurs preuves par le passé. L'union sacrée autour de l'idée de Jura catholique paraît désormais désuète, et l'attitude moderne réside plutôt dans la volonté de marquer clairement la frontière entre le temporel et le spirituel.

L'ouverture à la diversification des engagements ne s'imposera cependant pas d'emblée au sein du catholicisme jurassien. A la charnière de ce processus, un débat animé s'engage au tout début des années trente entre les mouvements de jeunesse catholiques du Jura.

¹ Roland Ruffieux, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne 1974, 424.

² Bernard Prongué, *Le Jura de l'entre-deux-guerres*, Porrentruy 1978, 17.

Sensibles aux questions sociales, les jeunes le sont alors assurément : l'éveil intellectuel et politique de leur génération s'est fait dans une atmosphère de crise qui les a profondément marqués. Au-delà de cette empreinte commune, tout se complique lorsqu'il s'agit de s'engager concrètement, en tant que catholiques, pour tenter d'apporter des solutions aux problèmes de la société. Dans la «relation au politique» qu'entretient chaque mouvement de jeunesse catholique, qu'il soit de type purement politique, éducatif ou apostolique, les nuances apparaissent, et la controverse qui surgit dès 1931 révèle des options différentes dans la volonté d'agir partout affichée. Le risque est de voir la division se substituer aux différences, la rivalité à la complémentarité, et ceci au détriment de l'influence et de l'efficacité de l'action des catholiques.

Quoi qu'il en soit, par son enthousiasme et la vigueur de son engagement, la jeunesse pousse indiscutablement le catholicisme jurassien à se redéfinir par rapport à une société en pleine mutation.

Les enjeux

Les deux crises qui ébranlent l'équilibre économique précaire de la Suisse entre 1920 et 1930 touchent de plein fouet le Jura. La région est rendue d'autant plus vulnérable par sa situation périphérique, que ce soit géographiquement ou politiquement. Le chômage, le surendettement des communes, la concentration horlogère qui «donne aux riches centres urbains ce qu'elle prend au Jura en hommes et en potentiel économique»³ sont autant de phénomènes dont les conséquences sociales désastreuses interpellent les élites jurassiennes.

Pour les catholiques, l'enjeu est important et multiple. Ce «new deal» social se fait d'abord sentir sur le plan politique, où rien n'est plus comme avant. Le Parti démocratique-catholique (PDC) est en face de deux nouveaux adversaires auxquels l'introduction de la représentation proportionnelle au niveau fédéral (1919), puis cantonal (1922) a servi de tremplin. Comment combattre les agrariens, qui chassent ouvertement sur les terres électorales du PDC?... et les

³ Préface de Michel Boillat à l'ouvrage de Bernard Prongué, op. cit., 11.

socialistes, dont les conservateurs suivent avec inquiétude la progression, assimilée à l'avance des doctrines laïque et matérialiste? Si certains, parmi les anciens, font toujours confiance à l'attachement aux valeurs traditionnelles et à l'union sacrée entre le conservatisme et la cause catholique, d'autres, formant un courant plus novateur, tentent de réformer la structure du parti en resserrant les liens entre les niveaux de son organisation (commune, district, canton) et en favorisant l'éclosion d'un mouvement de jeunesse politique. Suivant l'adage «la meilleure défense, c'est l'attaque», le PDC jurassien effectue également dans les années vingt un *aggiornamento* de sa doctrine économique et sociale. Le but est de dégager une troisième voie où la «vie économique et la vie morale se compénètrent». ⁴

Car au-delà de la sphère politique, il y a l'enjeu des masses, qu'il s'agit de préserver du matérialisme ambiant. Pour remporter la victoire, faut-il miser sur les moyens politiques, qui ont prouvé leur efficacité au temps du *Kulturkampf*, ou bien développer l'action sociale, syndicale ou corporative, qui regroupe autant les buts de l'Action catholique que de l'action politique? Est-il plus indiqué de jouer la carte de l'Action catholique, «véritable apostolat auquel participent les catholiques de toutes les classes sociales, sous la direction de la hiérarchie ecclésiastique, qui lui donne le mot d'ordre»? ⁵ Le débat est ouvert.

Les termes du débat

En fait, le choix entre les deux options principales qui sont celles de l'action catholique et de l'action politique marque assez nettement la frontière entre deux courants qui «partagent l'opinion catholique jurassienne en face de la société moderne: les chrétiens-sociaux et les conservateurs». ⁶ Entre ces deux tendances, les risques de mésentente, voire de division existent, à tel point que les leaders catholiques,

⁴ Archives de la République et canton du Jura (ARCJ), Fonds A. Ribeaud N° 43, «Discours d'A. Ribeaud au dîner annuel du Cercle démocratique-catholique», 17.2.1935.

⁵ Eugène Folletète, *Action catholique et action politique*, Porrentruy 1928, 4.

⁶ Bernard Prongué, *Le mouvement chrétien-social dans le Jura bernois de Rerum Novarum à Mater et Magistra*, Fribourg 1968, 187.

soucieux de maintenir une unité garante de la force de leur cause, tenteront à plusieurs reprises de désamorcer les conflits en conciliant les idées de chacun.

Dans son rapport au Cartel jurassien de 1925, le syndicaliste Emile Kistler distingue les tâches de la manière suivante: «L'APCS (Association populaire catholique suisse) s'occupe des problèmes spécifiquement religieux, le PDC de l'action politique, et le Cartel chrétien-social, de l'action sociale et économique. Cette division n'exclut pas la collaboration de chacun dans tous les domaines; elle réalise la spécialisation qui s'impose à notre époque». ⁷

Cette harmonie apparente sera cependant remise en question au tournant des années trente. Alors que la vie des œuvres religieuses est en plein renouveau dans le Jura, des réticences se font jour au sein du PDC quant à son affiliation à l'APCS. Devant ce ferment de division, le vicaire général du Jura, Mgr Folletête, prend la plume et la parole pour clarifier les esprits et dépassionner le débat. ⁸ «Curieux mélange d'esprit de ghetto et de libéralisme hérité de son père Casimir, l'O'Connell du Jura au temps du Kulturkampf»⁹, Mgr Folletête, qui encourage également le développement des sociétés paroissiales, en particulier celles des jeunes, s'avère être le médiateur attendu par tous. Sa conférence intitulée «Action catholique et action politique», tenue sous les auspices de l'APCS le 28 octobre 1928 à la Journée d'orientation catholique pour le Jura de Delémont, a ainsi pour objet de «projeter quelque lumière sur ces ténèbres et de ranimer les courages abattus». ¹⁰ Après avoir longuement exposé le but et le rôle des deux types d'action en question, sur la base des textes pontificaux de Pie XI, le vicaire général résume ses vues en six propositions «de nature à orienter les esprits». ¹¹ Tout en affirmant clairement la pré-séance de l'action catholique, qui «l'emporte de beaucoup, en valeur, en dignité, en importance, sur l'action proprement politique, dont les fins sont temporelles et terrestres», Mgr Folletête reconnaît la nécessité de cette dernière, «légitimée par les multiples et graves intérêts de la société elle-même». ¹² Son souhait est double: d'une part assister au

⁷ Ibid., 135.

⁸ Ibid., 185–186.

⁹ Bernard Prongué, *Le Jura ... op.cit.*, 89.

¹⁰ Eugène Folletête, *op. cit.*, 4.

¹¹ Ibid., 22.

¹² Ibid., 23.

développement de la collaboration entre les deux types d'action, surtout «lorsqu'il s'agit de défendre sur le terrain législatif les droits de l'Eglise», de l'autre voir l'action politique se dégager des luttes purement politiciennes pour «s'inspirer des principes supérieurs de l'action catholique, en recherchant avant tout le bien du peuple.»¹³

Les susceptibilités sont ainsi ménagées, et chacun voit son action légitimée. Exprimant en conclusion le souhait que les «hommes blanchis dans les luttes pour la cause religieuse... auront trouvé dans cet exposé la justification et la récompense de leur constant dévouement et de leurs dures joutes» alors que les «jeunes» désireux de consacrer leur impatiente activité au bien social et religieux de leurs frères... [y verront] l'encouragement d'un zèle et d'un dévouement qui n'attend que l'occasion favorable pour se dépenser.»¹⁴ Mgr Folletête souligne implicitement l'importance du rôle de la nouvelle génération pour l'avenir du catholicisme jurassien. En fait, le passage de témoin ne sera pas chose aisée, puisque chaque mouvement de jeunesse a son idée pour s'engager au mieux dans la modernité. D'ailleurs, les divergences sensibles parmi les jeunes rappellent à bien des égards celles observées chez leurs aînés.

Accord parfait

Au milieu des années vingt, la jeunesse catholique du Jura se regroupe en deux grands types d'associations. On trouve d'une part une organisation d'inspiration éducative et sociale, fondée en 1915 sur un modèle de fédération, et dont la devise «Pour le Jura catholique» révèle des objectifs d'action catholique: c'est la Jeunesse catholique jurassienne (JCJ). Il y a d'autre part les sociétés à caractère plus élitiste que sont les trois sections de la Société des étudiants suisses (SES). Deux sont de type gymnasial, soit la Blarentia, qui vivote à l'Ecole cantonale, et l'Himéria, plus stable, au Collège Saint-Charles, Quant à la troisième, la Jurassia, elle a une vocation régionale, puisqu'elle recrute ses membres dans l'ensemble de l'Ancien Evêché de Bâle. Aucune de ces trois sections de la SES ne peut être

¹³ Ibid., 23.

¹⁴ Ibid., 24.

vraiment assimilée à un mouvement d'ordre politique, même si la Jurassia, fondée en pleine tourmente du Kulturkampf, se voulait surtout un réservoir d'élites intellectuelles appelées à défendre plus tard les droits du Jura catholique.¹⁵ De son côté, la Blarentia se souciait simplement de survivre, disposant de relativement peu d'effectifs et soumise à d'incessants tracasseries dans ce milieu plutôt hostile aux Etudiants suisses que constituait l'Ecole cantonale de Porrentruy à l'époque.¹⁶ Enfin, l'Himéria, tout en souscrivant pleinement aux objectifs généraux de la SES, interprétait la trilogie de la société «vertu-science-amitié» dans l'esprit catholique social qui dominait alors au sein de la jeunesse catholique jurassienne. A cet égard, l'évolution de la section de Saint-Charles entre 1925 et 1931 est intéressante. Pour l'étudiant «Nixe», qui présente le 31 août 1925 devant la Jurassia le discours fondateur de l'Himéria, la vertu signifie «être catholique jusqu'au bout», et promouvoir la science implique l'organisation de conférences «sur les questions sociales et l'histoire jurassienne spécialement».¹⁷ Cette volonté d'être informé des problèmes sociaux et, partant, de participer à l'action catholique, est bien accueillie par la Jeunesse catholique jurassienne comme en témoignent les nombreux cercles de ce mouvement qui prennent part à la bénédiction du drapeau de l'Himéria le 11 juillet 1926 à Porrentruy.¹⁸ Ces bonnes relations se maintiendront jusqu'au début des années trente, que la JCJ et l'Himéria abordent en parfaite union. Une certaine répartition des tâches se dessine pourtant bientôt entre les deux: la JCJ oriente son programme autour du tryptique «Piété, étude, action», alors que l'Himéria se donne pour objectif plus spécifique d'être une sorte de conscience intellectuelle de la première. Cette option est particulièrement mise en relief par les directeurs spirituels de la société, qu'il s'agisse du Vereinspapa, l'abbé Ernest Friche, ou de l'abbé Henri Schaller, rédacteur du «Pays» et président

¹⁵ A ce propos, voir l'ouvrage de Jean-François Roth, *Jurassia 1877-1977*, Porrentruy 1977.

¹⁶ Pour suivre les heurs et malheurs de cette section, se référer à la brochure d'Henri Ruedin, *Histoire de la Blarentia*, Porrentruy 1924.

¹⁷ Archives Himéria, «Discours de «Nixe» à Soyhières», 31.8.1925.

¹⁸ Y assistent des délégations de l'Avenir (Moutier), de la Prosperitas (Mervelier), de la Valeria (Vicques) et de la Militia (Bienne) ainsi que des cercles de Saint-Sébastien (Bourrignon) et de l'Essor (Boncourt), Archives Himéria, «Correspondance», juillet 1926.

de l'APCS du Jura dès 1932. Prônant la promotion des élites catholiques, ce dernier déclare en effet dans une conférence tenue devant les Himériens qu'il leur «incombe d'opérer le rapprochement si nécessaire entre l'intellectuel et l'ouvrier». ¹⁹ La parenté très étroite qui relie l'Himéria aux objectifs de la JCJ se reflète également dans les demandes d'adhésion à la société, ainsi qu'au travers des travaux présentés par les Himériens dans leurs séances d'études, ²⁰ tant et si bien que le 2 janvier 1930, l'Himéria est incorporée au sein de la JCJ. Les dirigeants de chaque organisation se féliciteront de cette «collaboration entre les deux éléments intellectuel et ouvrier de notre jeunesse catholique jurassienne. ²¹ Dès lors, les Himériens tiendront des conférences pendant les vacances devant les membres de la JCJ et montreront un intérêt croissant pour l'apostolat des laïcs, au détriment des traditions festives de la SES. Celles-ci, inspirées de rites germaniques, seront en effet peu à peu négligées par la section du Collège Saint-Charles. ²²

Une année après la mise au point doctrinale de Mgr Folletête, le dilemme action catholique-action politique ne semble donc pas poser de problèmes à une jeunesse jurassienne plutôt attirée par la première alternative. Même la Jurassia manifeste sa volonté de «rester sur le chemin de l'entente sociale... de sympathiser et de collaborer avec les sections de la JCJ.» ²³ Mais cette concorde sera bientôt troublée par deux événements très rapprochés qui vont amener une redistribution des cartes entre les mouvements de jeunesse du Jura. Le 26 juillet 1931, le principe des mouvements spécialisés est accepté à la Fête centrale de la JCJ, réunie sous la présidence de Mgr Folle-

¹⁹ Archives Himéria, «Conférence de Mgr Schaller «Pour une élite dans le Jura, pourquoi, comment?», 15 et 19.11.1931.

²⁰ Les sept nouveaux sociétaires qui se présentent à l'Himéria le 18 mai 1931 motivent ainsi leur demande d'admission: «Nous désirons tous entrer dans la société Himéria, pour qu'il nous soit donné de participer activement à l'Action catholique dont s'inspirent les statuts, et qui est si encouragée par le Souverain Pontife.»

Quant aux thèmes des conférences, ils concernent les «Troubles révolutionnaires de 1918 et leurs conséquences sociales» (H. Wermeille, 29.6.1930), des personnalités du monde catholique social tel le cardinal Mermillod, dont on rappelle le rôle de «Pionnier de l'action sociale au XIX^e siècle» (M. Schaffter, 29.11.1931) et même «La JCJ» (A. Brom, 19.1.1930). Archives Himéria, «Conférences diverses».

²¹ Archives Himéria, «Lettre de l'abbé Eugène Friche à l'Himéria», 7.2.1930.

²² Voir le rapport semestriel de l'Himéria in: Monat-Rosen, 76, 1931-32, 17-18.

²³ Protocoles de la Jurassia, «Séance du 17.8.1931 à Mervelier».

tête. Dès l'automne de la même année, la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), Jeunesse agricole catholique (JAC) et la Jeunesse étudiante catholique (JEC) développent leur action, chacune dans son propre milieu social. Quelques mois plus tard, le 21 avril 1932, sous l'aile protectrice du PDC cantonal, une section du mouvement jeune-conservateur voit le jour à Porrentruy: la Jeunesse démocratique-catholique (JDC) du Jura est née et affirme rapidement son intention de défendre sur le terrain politique les principes chrétiens, fédéralistes et corporatifs.

Tensions et compromis

On peut saisir à travers la genèse du mouvement de jeunesse politique des JDC les tensions latentes qui vont éclater au grand jour après sa fondation. L'idée de lancer une telle association avait en effet déjà été examinée lors de l'assemblée de la Jurassia d'août 1931. Soupesant les avantages et les inconvénients provoqués par la fondation de jeunesses conservatrices, les membres du comité, après moult tergiversations, se déchargeront du problème en motivant leur choix par le fait que la Jurassia «n'étant pas un parti politique, elle tendait plutôt à former des partisans de l'action catholique et non des chefs de bande à la façon des «raz» fascistes». ²⁴ Suite à cette décision, qui reflétait la difficulté éprouvée par la Jurassia pour déterminer une claire ligne de conduite entre l'action catholique et l'action politique, le dossier passera entre les mains des membres d'une «Commission de jeunesse» dépendant du PDC et présidée par un jeune avocat influent de Porrentruy, Jean Chappuis. Menant rondement l'affaire, la commission présentait son rapport au Comité central du PDC cantonal le 4 novembre 1931. Le document prônait la constitution d'une section de jeunesse politique sur le modèle de celles qui existaient déjà dans 17 cantons suisses depuis 1928. Mais il prenait soin de ménager la Jeunesse catholique jurassienne à qui l'on rendait hommage pour ses activités, tout en soulignant la nécessité «d'intéresser la jeunesse à la politique, surtout dans un état démocratique.» ²⁵ Bien entouré et encouragé par les dirigeants du PDC, mais

²⁴ Ibid.

²⁵ ARCJ, Fonds J. Chappuis N° 20, «Rapport de la Commission de jeunesse jurassienne au Comité central du PDC du canton de Berne», 4.11.1931.

aussi par quelques personnalités religieuses proches de la JCJ comme Mgr Folletête et l'abbé Léon Chèvre, ancien rédacteur de l'organe de la Jeunesse catholique du Jura «La Gerbe», le leader Jean Chappuis mettait les bouchées doubles, et le 21 avril 1932 marquait l'apparition de la section bruntrutaine des Jeunesses démocratiques-catholiques.

Les réactions à cette fondation n'allaient pas tarder, provenant du milieu des Etudiants suisses proches de l'Action catholique. Dans une lettre datée du 23 avril et adressée aux principaux chefs politiques du PDC ainsi qu'aux autorités religieuses jurassiennes, Marcel Schaffter, président de l'Himéria et Jean Jobé, membre du comité de la Jurassia, s'opposaient au développement de la JDC. Typique d'une conception proche de l'action catholique, leur argumentation se fondait sur la crainte de voir la JDC entraver la croissance des mouvements spécialisés de la JCJ en plein essor, en engageant trop tôt des jeunes jugés immatures pour l'arène politique.²⁶ Le conflit était désormais ouvert entre deux tendances concurrentes. Il faudra attendre l'été 1932 pour qu'à l'initiative de l'avocat Pierre Christe, président du PDC, et de l'abbé Juillerat, directeur du Secrétariat des œuvres catholiques, une assemblée soit convoquée dans le but de «définir les positions respectives et de dissiper ou prévenir des malentendus possibles ou regrettables».²⁷

Réunis à Delémont sous la présidence de l'abbé Schaller le 28 juillet 1932, les représentants de la JCJ, de la Jurassia et de la JDC orienteront leur débat autour de deux questions principales: les rapports entre jeunesses catholiques et jeunesses politiques catholiques d'une part, ceux entre la JEC et la Jurassia d'autre part. En fait, ces deux points d'accrochage reflètent un seul et même problème. Le clergé et les milieux politiques se disputent autour du caractère plutôt spirituel ou temporel à donner à la formation des futures élites catholiques du Jura.

Dans le premier débat, l'abbé Cordelier, prenant appui sur l'enseignement papal, définit le rayon d'action de la JCJ. Si elle ne peut faire de la politique que si «celle-ci touche à l'autel, à la religion, où se

²⁶ ARCJ, Dépôt B. Prongué, «Lettre de J. Jobé à M. Schaffter», 23.4.1932.

²⁷ ARCJ, Fonds J. Chappuis N° 14, «Protocole de l'Assemblée des représentants de la JCJ, de la Jurassia et du mouvement des JDC tenu par P. Amgwerd», 28.7.1932.

trouvent engagés des principes catholiques», elle se doit d'éviter toute confusion avec les jeunesses politiques. Partisan de l'action catholique, l'abbé Cordelier soutient que «la JCJ mérite la préférence sur les Jeunesses politiques (...), car son influence s'exercera toujours sur un champ plus vaste, et la formation qu'elle donne sera plus solide, plus complète et plus profonde.»²⁸ Jean Chappuis s'opposera évidemment à cette prise de position en se référant à l'expérience des autres cantons, dans lesquels existent déjà des sections de jeunesses politiques, et grâce auxquelles les conservateurs catholiques ont trouvé un second souffle. La proposition de l'avocat de Porrentruy de fixer une distinction d'âge entre les mouvements (jusqu'à 20 ans dans les jeunesses catholiques, après cette limite au sein des jeunesses politiques) sera refusée par le camp adverse, et l'on parviendra finalement à un compromis en trois points qui constituera pour l'avenir la ligne de démarcation entre les jeunesses catholiques et politiques du Jura. Témoignage de l'influence d'un certain cléricalisme, la volonté de favoriser les mouvements d'action catholique spécialisés y est nette:

- a) On évitera de transporter dans les réunions de la JCJ les discussions ou décisions politiques portant sur des questions controversées où les principes catholiques ne sont pas en jeu.
- b) Dans les localités où il existe une société de jeunesse catholique qui englobe la majorité des jeunes gens, une section politique de jeunesse ne sera créée qu'après entente entre dirigeants politiques et chef de la paroisse ou directeur de la JCJ.
- c) Les sections politiques de jeunesse doivent, autant que possible, prendre leurs chefs en dehors des chefs des sections de jeunesse catholique.²⁹

Quant à la concurrence qui empoisonne les relations entre la Jurassia et la Jeunesse étudiante catholique depuis l'apparition de ce dernier mouvement, elle est analysée par l'aumônier de la JEC (et en même temps Vereinspapa de l'Himéria), l'abbé Ernest Friche. Désamorçant les différends mineurs apparus au cours des quatre derniers mois entre les deux associations, le rapporteur met en regard les directives de Mgr Folletête avec l'organisation des jeunes catholiques du Jura. Il s'efforce de démontrer que la JEC peut remplir un rôle d'apostolat laïc que la Jurassia n'a jamais tenu. Selon lui, la SES

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

ne groupe qu'un cinquième environ du total des étudiants jurassiens et nombre de ses activités sont trop disparates ou superficielles: «manque d'intérêt pour la vie intérieure des membres, faiblesse de la formation intellectuelle et morale, tendance déplorable à l'embourgeoisement d'étudiants trop soucieux de paraître dans les cérémonies et autres soirées.»³⁰ La dureté du jugement marque la volonté du directeur spirituel de la JEC de repousser la Jurassia du côté de l'action politique, où elle répondrait mieux à sa vocation initiale et gênerait moins la JEC. Ce point de vue est soutenu par le doyen Membrez et l'abbé Cordelier, qui plaide pour une indépendance d'action entre les deux mouvements étudiants, sur le modèle du compromis dégagé précédemment entre jeunesse catholique et jeunesse catholique politique.³¹ Lorsque la séance est levée après deux heures et demie d'un débat nourri, l'opération chirurgicale délicate pratiquée sur la jeunesse catholique jurassienne semble avoir réussi: les compétences de chacun sont reconnues, et les rôles précisés. Pourtant, il faudra attendre encore quelque temps pour cicatriser complètement les plaies mises à jour lors de cette assemblée.

Un choix moderne: unité dans la diversité

Dans la première moitié des années trente, les jeunesses politiques ont le vent en poupe, et l'extension rapide de la Jeunesse démocratique-catholique va réveiller des craintes parmi les partisans de l'action catholique spécialisée. Ainsi, le leader des JDC, Jean Chappuis, a beau préciser en décembre 1932 «qu'il faut créer le plus possible de sections dans le Jura, dans chaque commune, tout en respectant les modalités de vie commune entre la JDC et la JCJ»³², le développement des jeunesses politiques, notamment dans la vallée de Delémont, suscite l'inquiétude de l'abbé Eugène Friche, directeur de la JCJ. Celui-ci exige des garanties supplémentaires de la part du mouvement de Chappuis, et propose que l'on ne puisse fonder une section de jeunesse politique dans une paroisse où il n'existe pas de société de

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid.

³² ARCJ, Fonds J. Chappuis N° 31, «Rapport sur la réorganisation du PDC du district de Porrentruy», 15.12.1932.

la JCJ sans l'assentiment du curé de la paroisse; en outre, si une société de jeunesse s'y trouve déjà, il faudrait qu'une entente se fasse «entre les dirigeants politiques, le chef de la paroisse *et* le directeur de la JCJ.»³³ Cette suggestion suscitera l'ire de Jean Chappuis, pour qui la «suspicion» montrée par les dirigeants de la JCJ à l'encontre des JDC devenait exaspérante.³⁴ Il faudra toute l'autorité et la diplomatie de deux médiateurs «anciens», soit l'abbé Schaller et Mgr Folletête, pour apaiser les esprits. Répondant en sept points aux protestations outrées de Jean Chappuis, le président cantonal de l'Association populaire catholique suisse rappelle les devoirs de chacun suivant les directives de Rome, puis précise concrètement ce que devraient être les relations au sein des mouvements de jeunesse jurassiens. Cette fois-ci, l'encouragement est plutôt donné à la voie politique: «Dans les groupes d'action catholique, on devra faire naître de la sympathie pour le parti catholique sans faire de la politique de parti. (...) Rien n'interdit à un jeune homme arrivé à l'âge d'électeur d'adhérer à un parti politique catholique, même et surtout si ce jeune homme fait partie du groupement de jeunesse d'action catholique où en même temps, il continue de se former.»³⁵

Et l'abbé Schaller, rappelant les termes du compromis de juillet 1932 qui font toujours autorité, souhaite que: «Cette loi doit demeurer fondamentale sous peine de travailler à notre perte: compréhension réciproque dans tous les domaines; entre l'action catholique et la politique des catholiques, organisations distinctes mais non opposées.»³⁶

L'esprit d'ouverture a ainsi modifié les rapports entre les différents mouvements, qui vont dès lors poursuivre leur action au service de la cause catholique, chacun suivant ses propres méthodes.

L'impression d'harmonie retrouvée entre les deux tendances est renforcée par les choix des deux principales sections jurassiennes de la SES. Certainement marquée par son différend avec la JEC, mais également sensible à «l'exemple de la SES dont les membres venaient

³³ ARCJ, Fonds J. Chappuis N° 19, «Lettre d'E. Friche à P. Amgwerd», 28.3.1933.

³⁴ ARCJ, Fonds J. Chappuis N° 19, «Lettre de J. Chappuis à Mgr Schaller», non datée.

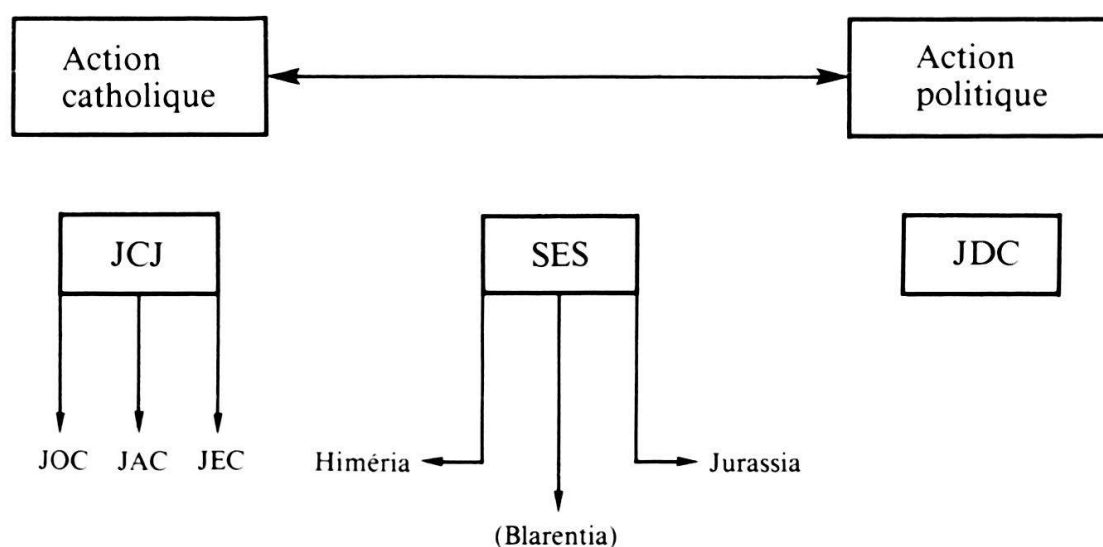
³⁵ ARCJ, Fonds J. Chappuis N° 19, «Lettre de Mgr Schaller à J. Chappuis», 24.4.1933.

³⁶ Ibid.

de plus en plus relayer les cadres du PCPS»³⁷, la Jurassia s'oriente en effet résolument vers l'action politique en 1933, en reformulant l'article deux de ses statuts, qui définit les objectifs de la société, «dans le sens d'une complète et formelle adhésion de la Jurassia au parti conservateur suisse.»³⁸

Quant à l'Himéria, elle souligne qu'elle ne «travaillait pas à éloigner ses membres de l'action politique à laquelle ils peuvent être appelés demain»³⁹, mais place au-dessus des décisions du Comité central de la SES «les idées du Saint-Père, qu'elle considérait comme la première autorité de la société» et se déclare: «... pour une SES dans le cadre même de l'Action catholique, et sous la hiérarchie non pas théorique, mais pratique du clergé qui, seul, peut nous conduire sagement dans notre apostolat.»⁴⁰

La page est ainsi tournée sur les choix pluralistes devant lesquels ont longuement hésité les mouvements de jeunesse catholiques du Jura entre 1931 et 1933. La situation peut se schématiser de la façon suivante:



Les mouvements catholiques de jeunesse dans le Jura en 1933

³⁷ Jean-François Roth, op. cit., 30.

³⁸ Protocoles de la Jurassia, «Séance du 31.7.1932 à Bassecourt».

³⁹ Archives Himéria, «Lettre de P. Prince au vice-président central de la SES», 29.8.1932.

⁴⁰ Archives Himéria, «Rapport de l'Himéria».

Le principe d'un objectif commun, la vitalité du catholicisme, mais d'une diversification des types d'engagement pour y parvenir était admis, et la crise débouchait sur un nouvel âge pour les relations entre catholicisme et politique dans le Jura.

Ces décisions consacraient en fait l'abandon de la conception traditionnelle du Jura catholique pour l'idée plus moderne de la laïcité d'un parti d'inspiration chrétienne, que le PDC jurassien adoptait en 1941 en modifiant ses statuts. Parallèlement, l'action catholique à vocation spirituelle s'orientait de plus en plus nettement vers l'apostolat des laïcs. Un demi-siècle plus tard, on mesure toute la portée de ces deux options, en considérant d'une part le rôle de premier plan joué par la Démocratie chrétienne dans le développement de la Question jurassienne et la création d'un canton du Jura, d'autre part la sérénité avec laquelle l'Eglise du Jura a pris le virage de Vatican II. L'une et l'autre de ces adaptations réussies des catholiques du Jura aux défis du monde moderne trouvent sans conteste leur origine dans la clarification du débat entre action catholique et action politique intervenue entre 1931 et 1933. D'ailleurs, la génération catholique qui participe à la construction du Jura du second après-guerre n'est autre que celle qui s'est affirmée en s'engageant activement dans les discussions des années trente, provoquant par son action des choix décisifs pour l'avenir du catholicisme jurassien.